



**Madame Élisabeth Borne**  
**Première Ministre**  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75007 PARIS

Lundi 12 décembre 2022

Madame la Première Ministre,

Vous avez annoncé, le 27 octobre dernier, des évolutions du dispositif de soutien de l'État aux entreprises, aux collectivités locales et aux associations, face à la hausse des prix de l'énergie. Cette annonce complétait celle du 14 septembre qui prolongeait le bouclier tarifaire pour les ménages.

Je soutiens naturellement ces mesures. Je souhaite toutefois attirer votre attention sur la situation particulière des bailleurs sociaux dont les charges énergétiques sont forcément répercutées sur des locataires constitués des populations les plus fragiles.

Pour prendre l'exemple concret de l'organisme Habitat Drouais que j'ai l'honneur de présider, nous savons déjà que la probable hausse du taux du livret A de 0,5 % à 3, voire 3,5 %, nous privera de plus de 1 million d'euros d'apport budgétaire l'an prochain. Mais dès aujourd'hui, nos locataires manifestent légitimement leur mécontentement face à la forte et subite hausse de la provision des charges qu'ils viennent de recevoir.

Avec ses 4.300 habitations à Dreux, Habitat Drouais loge 40 % de la population de la ville. La consommation d'électricité pour les parties communes représentait habituellement un budget annuel de 500.000 €.

Cette année, les mois de novembre et décembre représentent 1 million d'euros, et la perspective pour 2023 est le triple du budget annuel habituel. Ce budget passerait ainsi de 6 % à 17 % de nos charges récupérables. La répercussion sur les locataires est naturellement aussi lourde : jusqu'à 109 € de provision par foyer pour un loyer mensuel moyen de 334 €. Et il ne s'agit que d'une provision.



**Vernouillet**28

**HABITAT**  
Drouais

**La Roseraie**  
S.A. HLM

Malgré un drastique Plan de réduction des consommations électriques dans les parties communes des immeubles, cette hausse est insupportable pour la plupart de nos locataires. Elle ne manquera pas de provoquer, à court terme, une forte dégradation des conditions de vie de ces populations et en conséquence des finances des bailleurs sociaux et des collectivités locales.

Mon collègue de la commune voisine de Vernouillet m'accompagne au conseil d'administration, et fait le même constat avec ses 1.000 logements Habitat Drouais sur sa ville. Nos deux communes se partagent également un millier de logements gérés par La Roseraie. Nous siégeons au pacte des actionnaires et au conseil d'administration de cet autre bailleur social pour qui les chiffres et les craintes sont identiques.

La situation nous paraît exiger une mesure forte et urgente. Nous sollicitons ainsi l'extension immédiate du périmètre du bouclier tarifaire aux bailleurs sociaux, par souci de justice sociale, mais aussi économique, l'équilibre financier des bailleurs étant en jeu à moyen terme.

Je vous prie d'agréer, Madame la Première Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Pierre-Frédéric BILLET**  
Maire de Dreux  
Conseiller Régional  
Président de Habitat Drouais  
Administrateur de La Roseraie



**Damien STEPHO**  
Maire de Vernouillet  
Vice-Président de Habitat Drouais  
Administrateur de La Roseraie

**Gérard HAMEL**  
Ancien Maire de Dreux  
Président de La Roseraie